

PARCOURS DE FORMATION

1- EVALUATION DE DEPART

2- INSCRIPTION

3- FORMATION THEORIQUE

4- EXAMEN THEORIQUE

5- LECONS DE CONDUITE 20 heures minimum

6- CONDUITE ACCOMPAGNEE ; CONDUITE SUPERVISEE

7- EXAMEN BLANC

8- EXAMEN PRATIQUE

PARCOURS THEORIQUE :

La formation aux cours théoriques du code de la route portant sur différentes thématiques se déroule :

- Soit collectivement dans l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant. (Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement et sur le site internet)
- Soit individuellement via l'application code en ligne ENPC EDISER.

PARCOURS PRATIQUE :

La formation pratique débutera après l'obtention du code de la route. L'élève devra acquérir et valider les 4 compétences du **REMC**, nécessaires à la présentation du candidat à l'examen du permis de conduire.

Le déroulement d'un cours de conduite se décompose comme suit (cours individuel)

- Rappel du cours précédent.
- Présentation de l'objectif de la leçon.
- Leçon (environ 50 mins).
- Bilan de la leçon et commentaire de la leçon.
- Commentaire pédagogique et objectif de la leçon suivante.

Pendant la phase pratique, l'élève sera amené à circuler :

En agglomération et hors agglomération ainsi que sur voies rapides (autoroute).

L'élève sera éventuellement amené à participer à un voyage école. (Cours collectif).

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de 3 élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique sera proposé à l'élève.

Placé à l'arrière de la voiture, l'élève observera un autre élève qui conduit et ce premier écoutera les explications et les conseils de l'enseignant. Il pourra faire part de ses observations et de ses réflexions pendant l'écoute.

COURS OBLIGATOIRES

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Thèmes :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Alcool et stupéfiants
- Défaut de port de la ceinture de sécurité
- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers-Le partage de l'espace public
- Vitesse
- Distracteurs

SAS Capital Social de 1 000€
R.C.S Paris N° 888 177 722
SIRET N° 88817772200012

Agrément Préfectoral : E 20 075 0015 0
Tel : 01 42 50 80 79 - Email : cfam.rivegauche@gmail.com